



Élan - journal d'information
de l'ESPE Clermont-Auvergne
.....
numéro 7 - hors série

élan

Tout savoir sur la formation
aux métiers d'enseignant-e
et de conseiller-ère principal-e
d'éducation.

espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Clermont-Auvergne

UNIVERSITÉ
BLAISE PASCAL
CLERMONT-FERRAND
UBP

mgen*

GMF
ASSURÉMENT HUMAIN

SOMMAIRE

3 POURQUOI DEVENIR ENSEIGNANT-E ?

4 COMMENT DEVENIR ENSEIGNANT-E ?

Un cursus en 5 étapes

Comment devenir professeur-e des écoles ?

Comment devenir conseiller-ère principal-e d'éducation ?

Comment devenir professeur-e des collèges, lycées généraux ou professionnels et technologiques ?

8 COMMENT S'ORIENTENT LES LAURÉAT-E-S ET NON-LAURÉAT-E-S AU CONCOURS APRÈS LE MASTER 1 MEEF ?

9 COMMENT S'ORIENTENT LES LAURÉAT-E-S AU CONCOURS APRÈS UN MASTER 2 (MEEF ET HORS MEEF) OU DISPENSÉ-E-S DE MASTER ?

10 COMMENT S'INSCRIRE ?

Préinscription master MEEF "Enseigner dans le 1^{er} degré"

Préinscription master MEEF "Enseigner dans le 2nd degré"

Préinscription master MEEF "Encadrement éducatif"

16 QUESTIONS FRÉQUENTES

Quelle licence est la mieux adaptée pour devenir professeur-e des écoles ?

Quelle licence est la mieux adaptée pour devenir professeur-e en collège ou en lycée ?

Quelle licence est la mieux adaptée pour devenir conseiller-ère principal-e d'éducation ?

Le master MEEF est-il la voie idéale pour devenir enseignant-e ?

Quels sont les contenus du master MEEF ?

Est-ce que je dois rester sur Clermont pour m'inscrire en master MEEF ?

Pourquoi suivre son master MEEF à l'ESPE Clermont-Auvergne ?

Quels sont les taux de réussite aux concours du ministère à l'ESPE Clermont-Auvergne ?

Que faire si je n'ai pas le concours à l'issue de ma 1^{re} année de master MEEF ?

Je viens de réussir le concours et mon master 1 MEEF, que dois-je faire ?

Je viens de réussir le concours mais j'ai déjà un master 2, que dois-je faire ?

Je viens de réussir le concours est-ce que je peux choisir mon établissement d'affectation ?

Quelle rémunération vais-je percevoir en master 2 MEEF ?

19 INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts

Liens utiles

POURQUOI DEVENIR ENSEIGNANT-E ?

5 bonnes raisons

Enseignant-e...

1 ...un métier pour l'avenir !

Apprendre et transmettre aux générations futures

2 ...un métier de passion !

Se passionner pour les enfants, les adolescent-e-s et des savoirs

3 ...un métier en demande aux statuts rassurants !

S'insérer dans le marché du travail en étant fonctionnaire

4 ...un métier polyvalent !

Construire ses enseignements, s'intégrer dans une équipe

5 ...un métier exercé de façon autonome !

Être responsable de sa classe, avoir une liberté d'initiative

Retrouver plus d'informations sur la chaîne "EducationFrance" sur Dailymotion avec les web-série "Devenir enseignant" et "Parlons Passion" (www.dailymotion.com/EducationFrance).



COMMENT DEVENIR ENSEIGNANT-E ?

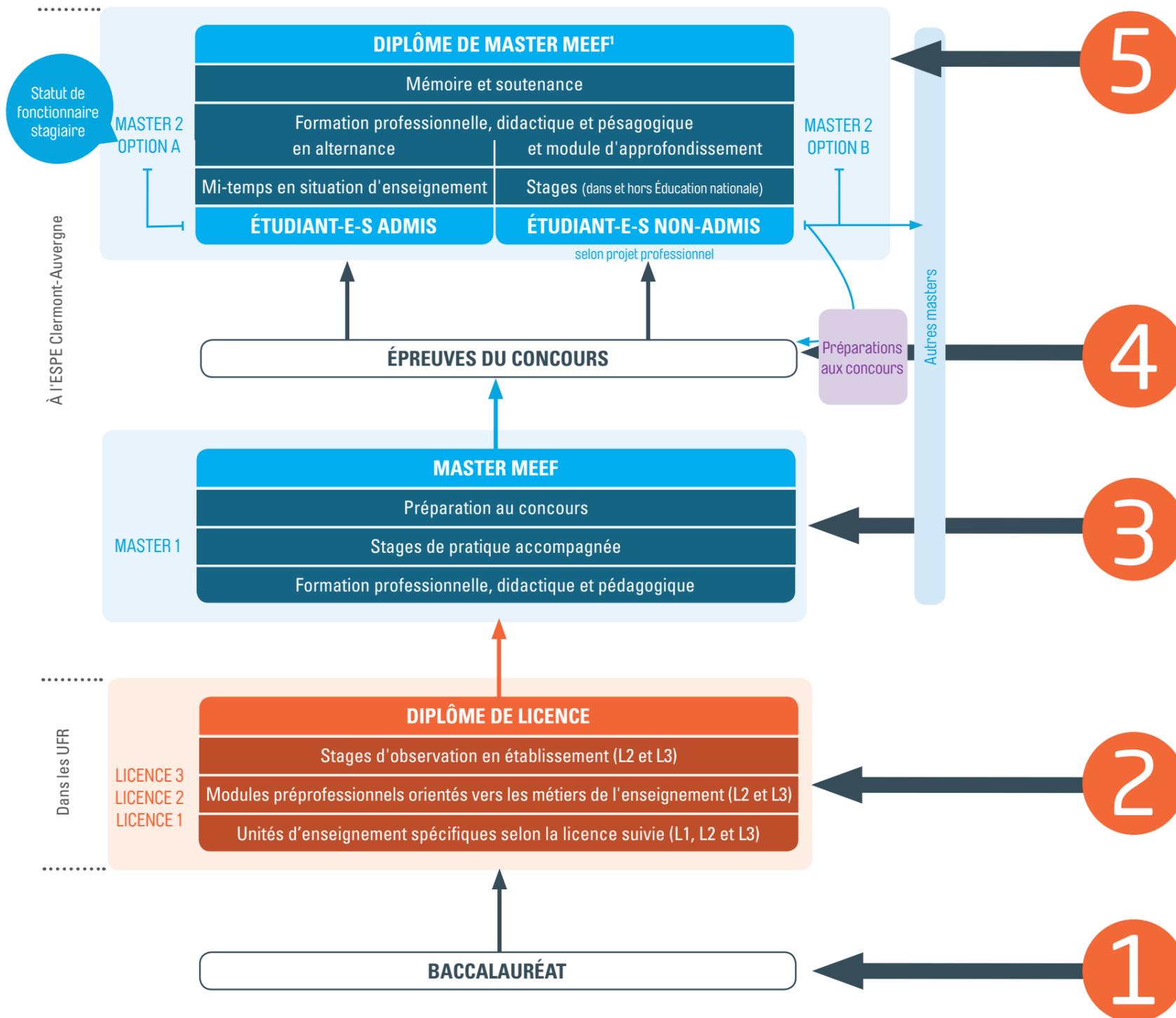
Un cursus en 5 étapes

Pour devenir enseignant-e il faut :

- être titulaire d'un master (point 3 et 5) ;
- réussir un concours de l'Éducation nationale (point 4) .

Dès la licence des modules de préprofessionnalisation orientant vers ces métiers sont ouverts dans les différentes composantes de l'université Blaise Pascal (point 2).

Les étudiant-e-s poursuivent ensuite un cursus de 2 ans en master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" (MEEF) à l'ESPE (point 3 et 5).



La 2nde année de master MEEF

Les lauréat-e-s au concours ont le double statut étudiant-e / fonctionnaire stagiaire. Rémunéré-e à temps plein, ils-elles sont à mi-temps en responsabilité en classe et à mi-temps en formation master 2 MEEF option A.

Les non-lauréat-e-s au concours peuvent choisir l'option de passage en master 2 MEEF option B. Ils-elles ont le statut d'étudiant-e, continuent leur formation, et bénéficient d'un stage. Les non-lauréat-e-s peuvent également faire le choix de suivre une préparation au concours ou de se réorienter.

Le concours de recrutement

Les épreuves des concours, organisées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche se déroulent en deux étapes : des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves orales d'admission.

La 1^{re} année de master MEEF

Une formation unique pour tous les enseignant-e-s : le master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation". Il se déroule sur 2 ans après la licence. Il propose trois mentions :

- Enseigner dans le 1^{er} degré pour devenir professeur-e des écoles ;
- Enseigner dans le 2nd degré pour devenir professeur-e des collèges ou lycées généraux, technologiques et professionnels ;
- Encadrement éducatif pour devenir conseiller-ère principal-e d'éducation.

Le niveau de licence en 3 ans après le baccalauréat

En licence des modules, parcours, unités d'enseignement sont proposés aux étudiant-e-s pour découvrir les métiers de l'enseignement (voir page suivante).

Le baccalauréat (ou équivalent)

Le pré-requis indispensable pour devenir enseignant-e

Comment devenir professeur-e des écoles ?

LICENCE

Des unités d'enseignement ou des parcours pluridisciplinaires sont proposés à partir de la 2e année de licence, à l'UFR Sciences et Technologies et à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines. Un parcours "éducation et formation" est offert à l'UFR Psychologie. Un parcours "enseignement" est proposé au sein de la spécialité de licence "Éducation et Motricité" à l'UFR STAPS.

Une unité d'enseignement "Découverte des métiers de l'enseignement" est proposée à l'ESPE pour tous les étudiant-e-s de 2^e et 3^e année de licence des établissements d'enseignement supérieur auvergnats.

MASTER

Master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" dispensé par l'ESPE Clermont-Auvergne

Mention "Enseigner dans le 1^{er} degré"

Concours nécessaire pour enseigner dans les écoles maternelles et élémentaires :
CRPE : concours de recrutement au professorat des écoles

Comment devenir conseiller-ère principal-e d'éducation ?

LICENCE

Dans les unités de formation et de recherche (UFR), dès la 2^e année de licence, des unités d'enseignement de professionnalisation progressive (L2 et L3) peuvent être proposées aux étudiant-e-s se destinant au concours du 2nd degré.

Une unité d'enseignement "Découverte des métiers de l'enseignement" est proposée à l'ESPE pour tous les étudiant-e-s de 2^e et 3^e année de licence des établissements d'enseignement supérieur auvergnats.

MASTER

Master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" dispensé par l'ESPE Clermont-Auvergne

Mention "Encadrement éducatif"

Concours nécessaire pour participer à la vie scolaire dans les lycées et collèges :
CRCPE : concours de recrutement de conseiller principal d'éducation

Comment devenir professeur-e des collèges, lycées généraux ou lycées professionnels et technologiques ?

LICENCE

Dans les unités de formation et de recherche (UFR), dès la 2e année de licence des unités d'enseignement de professionnalisation progressive (L2 et L3) peuvent être proposées aux étudiant-e-s se destinant au concours du 2nd degré.

Une unité d'enseignement "Découverte des métiers de l'enseignement" est proposée à l'ESPE pour tous les étudiant-e-s de 2e et 3e année de licence des établissements d'enseignement supérieur auvergnats.

Pour les étudiant-e-s titulaires d'un DUT, d'un BTS ou sortant des classes préparatoires technologiques souhaitant rejoindre les masters enseignement, l'université Blaise Pascal (UFR Sciences et Technologies en partenariat avec l'ESPE) propose une 3^e année de licence "Sciences et Technologie pour l'Enseignement Professionnel ou Technologique".

MASTER

Master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" dispensé par l'ESPE Clermont-Auvergne

Mention "Enseigner dans le 2nd degré"

Parcours spécifique selon la discipline choisie*

Enseigner en collège et lycée général :

- Allemand
- Anglais
- Espagnol
- Histoire-géographie
- Lettres classiques
- Lettres modernes
- Professeur documentaliste
- Éducation Physique et Sportive
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences et Vie de la Terre

Enseigner en lycée technologique ou professionnel :

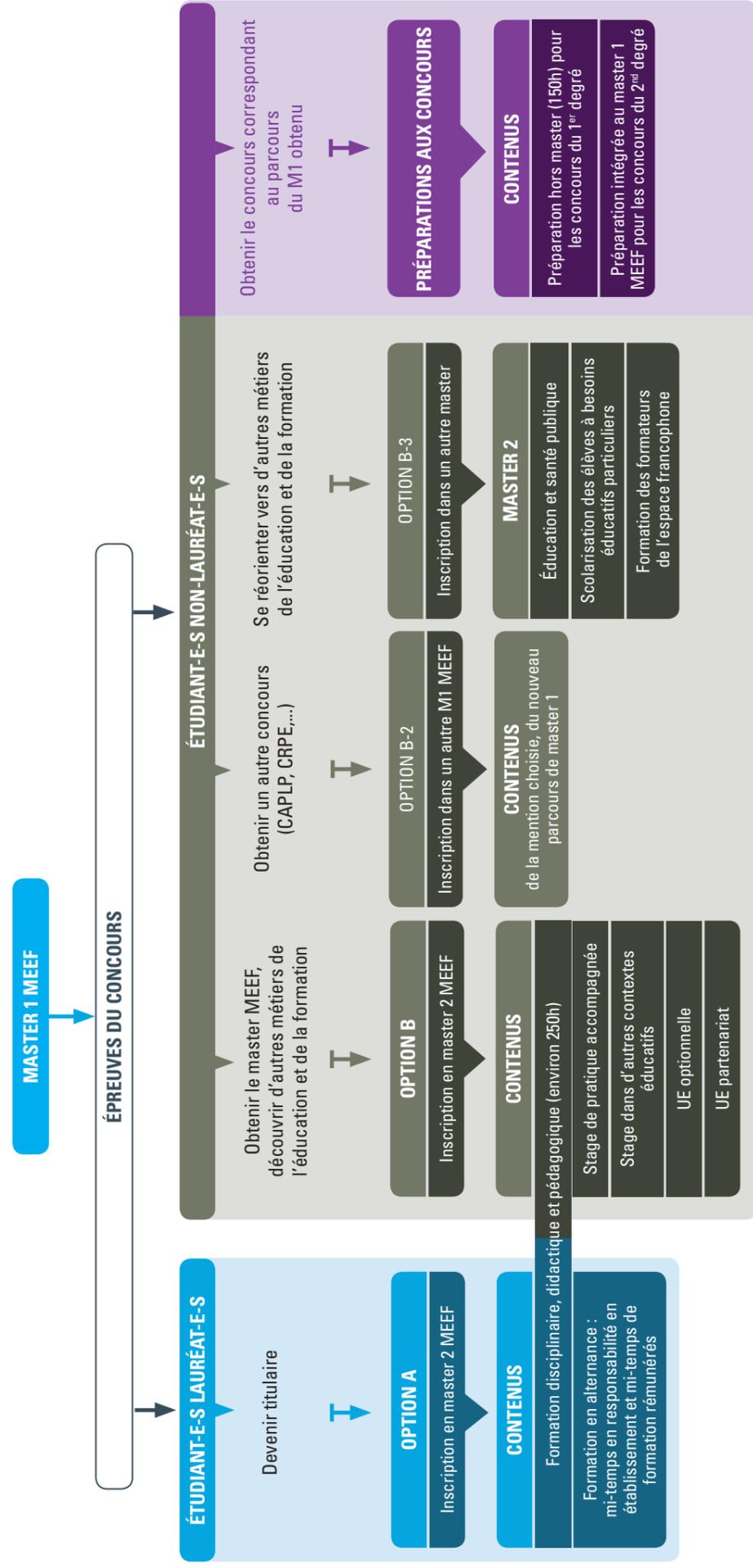
- Économie/Gestion
- Lettres/Histoire
- Maths-Sciences
- Sciences Industrielles de l'Ingénieur - Technologie, Maintenance des engins, Génie électrique

Concours nécessaire pour enseigner dans les lycées et collèges :
CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire
CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement de l'éducation physique et sportive

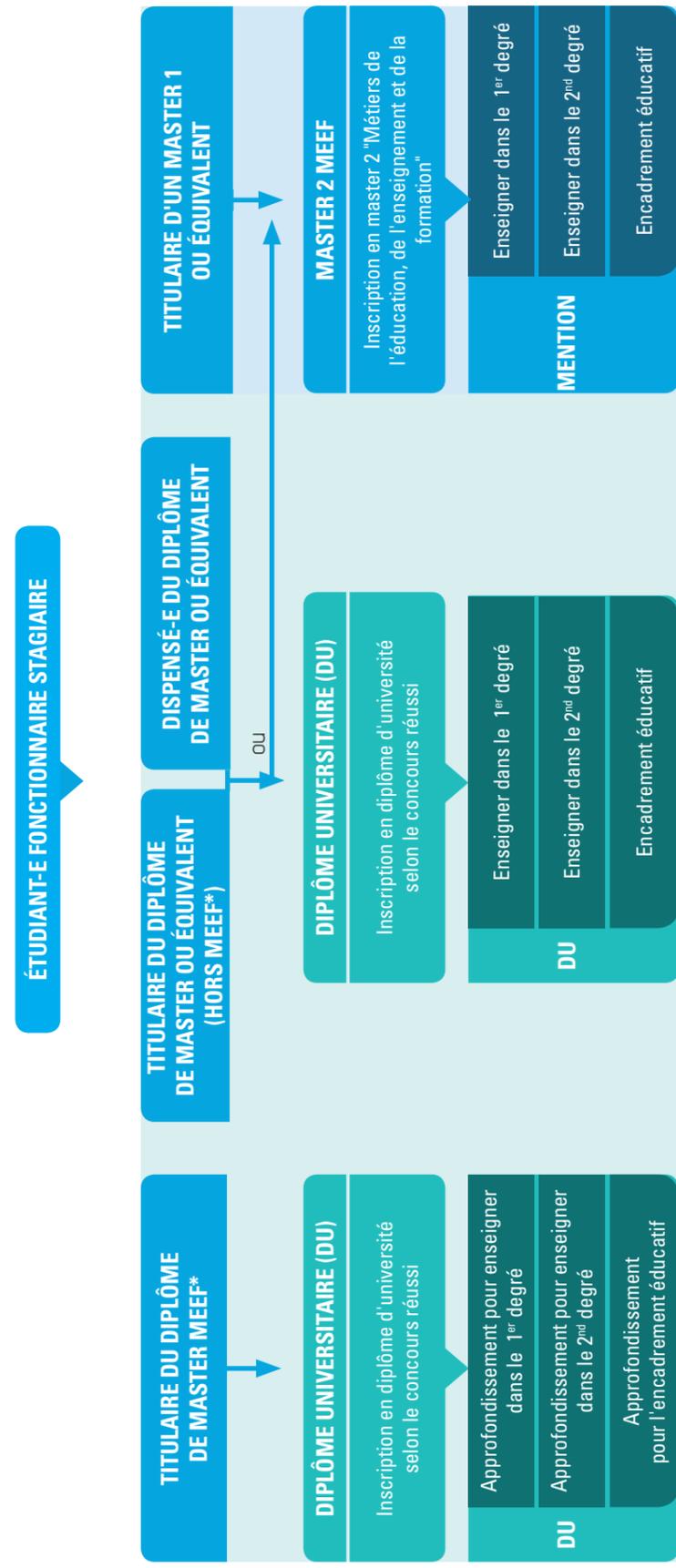
Concours nécessaire pour enseigner dans les lycées technologiques ou professionnels :
CAPLP : certificat d'aptitude au professorat en lycée professionnel
CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.

*Offre de formation revue annuellement

COMMENT S'ORIENTENT LES LAURÉAT-E-S ET NON-LAURÉAT-E-S AU CONCOURS APRÈS LE MASTER 1 MEEF ?



COMMENT S'ORIENTENT LES LAURÉAT-E-S AU CONCOURS APRÈS UN MASTER 2 (MEEF ET HORS MEEF) OU DISPENSÉ-E-S DE MASTER ?



COMMENT S'INSCRIRE ?



Préinscription master MEEF Enseigner dans le 1^{er} degré

► MASTER 1

La campagne des préinscriptions se déroule en trois périodes

Ces trois périodes permettent :

La proclamation des résultats d'admission dans les meilleurs délais après chaque période ;

- La répartition des candidat-e-s sur les sites de formation de l'ESPE (Chamalières, le Puy et Moulins).

Les trois périodes de préinscription se déroulent uniquement en ligne, par dossier

- Les candidat-e-s à la formation doivent remplir la procédure de préinscription et un dossier "barème" en ligne par l'intermédiaire du système de gestion des candidatures : CIELL2 ;
- Ce dossier est lié directement au site de formation choisi par le candidat, par conséquent le candidat postule sur un seul site de formation (Chamalières, le Puy et Moulins) dans une période ;
- Ce dossier permet de hiérarchiser les candidatures lorsque celles-ci sont supérieures à la capacité d'étudiant-e-s que peut accueillir chaque site de formation ;
- Les sites de formation, dont la capacité est atteinte à l'issue d'une période, ne sont plus proposés pour la période suivante, par conséquent les candidat-e-s sont encouragés à remplir leur dossier dès la première période.

Après chaque période, les jurys d'admission se prononcent sur les dossiers

- À l'issue des jurys d'admission les candidat-e-s reçoivent des courriels qui indiquent l'acceptation ou le refus de la candidature ;
- Les proclamations et confirmations se font uniquement en ligne par le système de gestion de candidature : CIELL2 ;
- En cas de refus lié au dépassement de la capacité d'accueil du site demandé, les candidat-e-s ont la possibilité de remplir un nouveau dossier pendant la période suivante, pour un des sites de formation toujours accessible ;
- En cas d'acceptation les candidat-e-s reçoivent des informations leur permettant de faire l'inscription définitive.

► MASTER 2, DU ENSEIGNER, DU APPROFONDISSEMENT

Étudiant-e-s lauréats du concours de recrutement

- Pas de préinscription ;
- Les inscriptions se font à la rentrée. Les candidat-e-s reçoivent toutes les informations concernant votre inscription par courriel.

Étudiant-e-s non lauréats du concours de recrutement

- La période de préinscription débute dès le mois de juin en ligne, par l'intermédiaire du système de gestion de candidature CIELL2 ;
- Les candidat-e-s remplissent un dossier en ligne ;
- Les candidat-e-s doivent fournir un curriculum vitae et une lettre de motivation.

► PRÉPARATION AU CONCOURS DE RECRUTEMENT (CRPE)

Attention : Cette préparation est avant tout construite pour permettre aux étudiant-e-s titulaires du master 1 MEEF de préparer à nouveau le concours, elle ne représente qu'un complément de préparation.

La préparation est accessible en priorité :

- aux étudiant-e-s titulaires du M1 MEEF ;
- aux dispensé-e-s de diplôme pour l'inscription au concours du CRPE parents de trois enfants et sportifs de haut niveau.

Si la capacité d'accueil de la préparation au CRPE n'est pas atteinte, le jury d'admission peut admettre des candidat-e-s, titulaires au minimum d'un Bac+4 sur la base de leur projet professionnel.

- La période de préinscription débute dès le mois de juin en ligne, par l'intermédiaire du système de gestion de candidature CIELL2 ;
- Les candidat-e-s remplissent un dossier en ligne ;
- Les candidat-e-s doivent fournir un curriculum vitae et une lettre de motivation.
- Les candidat-e-s qui ne remplissent pas toutes les conditions doivent fournir toutes pièces justificatives sur leur cursus antérieur (formation, diplôme ou activité professionnelle...) qui permet au jury de prendre une décision sur la candidature ;
- La décision du jury est souveraine et aucun document arrivé après les dates limites n'est accepté.



Préinscription master MEEF Enseigner dans le 2nd degré

► MASTER 1

La campagne de préinscription se déroule en ligne à partir du 2 mai et jusqu'au 23 août 2016 par dossier (attention : la capacité d'accueil à la formation est limitée)

- Les candidat-e-s à la formation doivent remplir un dossier en ligne par l'intermédiaire du système de gestion des candidatures : CIELL2 et joindre une lettre de motivation et un relevé de notes de licence ;
- Les candidat-e-s doivent remplir les critères d'admission suivants pour postuler sur le parcours choisi.

Critères d'admission selon le parcours

Parcours	Critères d'admission
Allemand CEAD	<ul style="list-style-type: none"> • Licence de langue allemande (LCE, LEA) • Licence binationale franco-allemande ou titulaires d'un diplôme équivalent. • Pour les étudiant-e-s titulaires d'une autre Licence, justifier d'un niveau suffisant en allemand et en français. • Atouts supplémentaires : séjours en pays germanophone ; formation à l'enseignement (UE de préprofessionnalisation) et expériences d'enseignement
Anglais	<ul style="list-style-type: none"> • Licence d'Anglais LCE • D'autres cursus incluant des UE de langue et de culture anglophones pourront être envisagés. • Le parcours du candidat doit obligatoirement inclure des UE de langue et de culture anglophones. • Un séjour dans un pays anglophone d'au moins trois mois est fortement conseillé. • une expérience d'enseignement dans le système français ou dans un pays anglophone est bienvenue
Eco Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Licence dans l'une des trois spécialités : Communication et GRH, Comptabilité et Finances, Marketing • M1 et M2 Droit • DCG et DSCG • M1 et M2 Marketing • M1 et M2 Finances-Gestion • Ecole de commerce
Espagnol	<ul style="list-style-type: none"> • Un accès prioritaire est donné aux étudiants ayant obtenu une licence en langue, littérature et civilisation espagnoles (LLCE). • Le cas des titulaires d'une autre licence (LEA en particulier) sera étudié par la commission d'admission au regard des enseignements reçus dans les trois domaines mentionnés précédemment et de la connaissance et expérience du monde hispanophone. <p>Documents à joindre au dossier d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un curriculum vitae faisant ressortir avant tout le cursus universitaire. <ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants francophones mentionneront les séjours effectués dans des pays hispanophones ainsi que leur durée. • Les ressortissants européens ou extra-européens préciseront leur niveau en langue française et indiqueront le cas échéant s'ils ont obtenu un diplôme d'études secondaires dans un établissement français à l'étranger ou un diplôme d'études françaises de l'enseignement supérieur. • Les étudiants n'ayant pas une licence LLCE indiqueront précisément le volume et la nature des enseignements suivis dans la langue espagnole. • Une lettre de motivation. • Pour les ressortissants européens ou extra-européens, un éventuel certificat attestant du niveau en langue française délivré par un organisme officiel.

Histoire Géographie	<ul style="list-style-type: none"> • Licence d'histoire ou de géographie (parcours Histoire-Géographie de préférence)
Lettres classiques	<ul style="list-style-type: none"> • Licence de Lettres classiques obligatoire
Lettres modernes	<ul style="list-style-type: none"> • Licence de LM recommandée • Licence de Lettres classiques possible • Autres licences : étude des dossiers au cas par cas
Lettres Histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Licence de Lettres modernes, Lettres classiques, FLE, sciences du langage, Histoire ou Géographie • D'autres cursus littéraires ou de sciences humaines du niveau licence pourront être retenus
Lettres Anglais	<ul style="list-style-type: none"> • Licence de Lettres modernes, Lettres classiques, Anglais (LCE, LEA), FLE, sciences du langage • D'autres cursus littéraires ou de sciences humaines du niveau licence pourront être retenus
Maths	<ul style="list-style-type: none"> • Licence de mathématiques
Maths Sciences	<ul style="list-style-type: none"> • Bac scientifique • Licence générale scientifique (math, physique, chimie) ou • DUT scientifique + L3 à caractère scientifique
Physique Chimie	<ul style="list-style-type: none"> • Une licence de physique ou de chimie ou de physique-chimie • Stage en établissement scolaire recommandé
Prof doc	<ul style="list-style-type: none"> • Licence
SVT	<ul style="list-style-type: none"> • Licence de SVT • Licence de Biologie parcours SVT • M1, M2, diplôme d'ingénieur, ou Doctorat de Biologie avec remise à niveau en Géologie • M1, M2, diplôme d'ingénieur ou Doctorat de Géologie avec remise à niveau en Biologie • Licence avec expérience professionnelle dans le domaine des SVT : admissibilité à une session antérieure CAPES, enseignement, animation scientifique, ... • Monodisciplinarité stricte incompatible avec la préparation du CAPES de SVT
ST2I	<ul style="list-style-type: none"> • Licence- Licence pro. • BTS ou DUT puis VAP ou VAE • Ecole Ingénieur...
EPS	<ul style="list-style-type: none"> • Licence STAPS "Éducation et Motricité" ou équivalente • Les titulaires d'une autre licence ne seront pas prioritaires. Leur cas sera étudié par la commission d'admission selon les critères hiérarchisés de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> • Congruence des enseignements avec ceux de la L3 EM UBP notamment : enseignements scientifiques, enseignements pré-professionnels suivis, stages pré-professionnels (durée, institutions, etc.) • Résultats obtenus : mention, moyenne à la L3, nombre d'UE validées. • Attestations d'aptitude au secourisme et au sauvetage aquatique.

➤ MASTER 1 (suite)

Après la campagne de préinscription, les jurys d'admission se prononcent sur les dossiers

- À l'issue des jurys d'admission les candidat-e-s reçoivent des courriels qui indiquent l'acceptation ou le refus de la candidature ;
- Les proclamations et confirmations se font uniquement en ligne par le système de gestion de candidature : CIELL2 ;
- En cas d'acceptation les candidat-e-s reçoivent des informations leur permettant de faire l'inscription définitive.

➤ MASTER 2, DU ENSEIGNER, DU APPROFONDISSEMENT

Étudiant-e-s lauréats du concours de recrutement

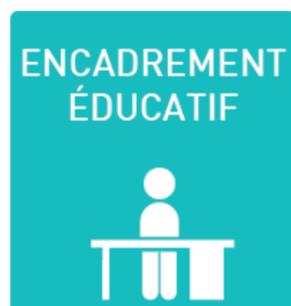
- Pas de préinscription ;
- Les inscriptions se font à la rentrée. Vous recevez toutes les informations concernant votre inscription par courriel.

Étudiant-e-s non lauréats du concours de recrutement (master 2 option B)

Les candidat-e-s doivent obligatoirement, avant de se préinscrire, contacter le responsable de parcours.

Les préinscriptions se déroulent uniquement en ligne, par dossier

- La période de préinscription débute le 27 juin en ligne, par l'intermédiaire du système de gestion de candidature CIELL2 et jusqu'au 23 août 2016 ;
- Les candidat-e-s remplissent un dossier en ligne ;
- Les candidat-e-s doivent fournir un curriculum vitae et une lettre de motivation.



Préinscription master MEEF Encadrement éducatif

➤ MASTER 1

La campagne de préinscription se déroule en ligne, par dossier

- Les candidat-e-s à la formation doivent remplir un dossier en ligne par l'intermédiaire du système de gestion des candidatures : CIELL2.

Après la campagne de préinscription, les jurys d'admission se prononcent sur les dossiers

- À l'issue des jurys d'admission les candidat-e-s reçoivent des courriels qui indiquent l'acceptation ou le refus de la candidature ;
- Les proclamations et confirmations se font uniquement en ligne par le système de gestion de candidature : CIELL2 ;
- En cas d'acceptation les candidat-e-s reçoivent des informations leur permettant de faire l'inscription définitive.

➤ MASTER 2, DU ENSEIGNER, DU APPROFONDISSEMENT

Étudiant-e-s lauréats du concours de recrutement du 2nd degré

- Pas de préinscription ;
- Les inscriptions se font à la rentrée. Vous recevez toutes les informations concernant votre inscription par courriel.

Étudiant-e-s non lauréats du concours de recrutement (master 2 option B)

Les candidat-e-s doivent obligatoirement, avant de se préinscrire, contacter le responsable de parcours.

Les préinscriptions se déroulent uniquement en ligne, par dossier

- La période de préinscription débutera le 27 juin en ligne, par l'intermédiaire du système de gestion de candidature CIELL2 et jusqu'au 23 août 2016 ;
- Les candidat-e-s remplissent un dossier en ligne ;
- Les candidat-e-s doivent fournir un curriculum vitae et une lettre de motivation.

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT (CAPES, CAPEPS, CAPLP, CAPET et CRCPE)

La préparation est accessible sauf dérogation :

- aux étudiant-e-s titulaires du M1 MEEF ;
- aux dispensé-e-s de diplôme pour l'inscription au concours, parents de trois enfants et sportifs de haut niveau.

La période de préinscription débute le 27 juin en ligne, par l'intermédiaire du système de gestion de candidature CIELL2 et jusqu'au 23 août 2016.

- Les candidat-e-s remplissent un dossier en ligne ;
- Les candidat-e-s doivent fournir un curriculum vitae et une lettre de motivation ;
- Les candidat-e-s qui ne remplissent pas toutes les conditions doivent fournir toutes pièces justificatives sur leur cursus antérieur (formation, diplôme ou activité professionnelle...) qui permettra au jury de prendre une décision sur la candidature ;
- La décision du jury est souveraine et aucun document arrivé après les dates limites ne sera accepté.

QUESTIONS FRÉQUENTES

➤ Quelle licence est la mieux adaptée pour devenir professeur-e des écoles ?

Toutes les licences peuvent convenir, en effet il est difficile de conseiller une licence plutôt qu'une autre. Toutefois, il apparaît opportun de s'orienter vers un cursus de formation qui permette de poursuivre la pratique du plus grand nombre de disciplines.

➤ Quelle licence est la mieux adaptée pour devenir professeur-e en collège ou en lycée ?

Il est conseillé de choisir une licence correspondant à la discipline que vous souhaitez enseigner.

➤ Quelle licence est la mieux adaptée pour devenir conseiller-ère principal-e d'éducation ?

Toutes les licences peuvent convenir. Toutefois il est conseillé de choisir une licence en sciences de l'éducation, en sociologie ou en psychologie.

➤ Le master MEEF est-il la voie idéale pour devenir enseignant-e ?

Le master MEEF est une formation dédiée aux métiers de l'enseignement et de l'éducation : il propose, par exemple, des stages qui seront pris en compte dans les concours. L'inscription en master MEEF est obligatoire pour ceux et celles qui ont réussi les épreuves d'admission du concours, afin qu'ils/elles puissent bénéficier du statut de fonctionnaire stagiaire.

➤ Quels sont les contenus du master MEEF ?

Les contenus de ce master ont une forte dimension professionnelle. Ils comportent :

- des enseignements disciplinaires ;
- un tronc commun d'enseignement ;
- une spécialisation correspondant au métier choisi par l'étudiant-e ;
- de la pratique professionnelle (activités de classe, stages) ;
- une préparation aux concours ;
- une initiation à la recherche.

➤ Est-ce que je dois rester sur Clermont pour m'inscrire en master MEEF ?

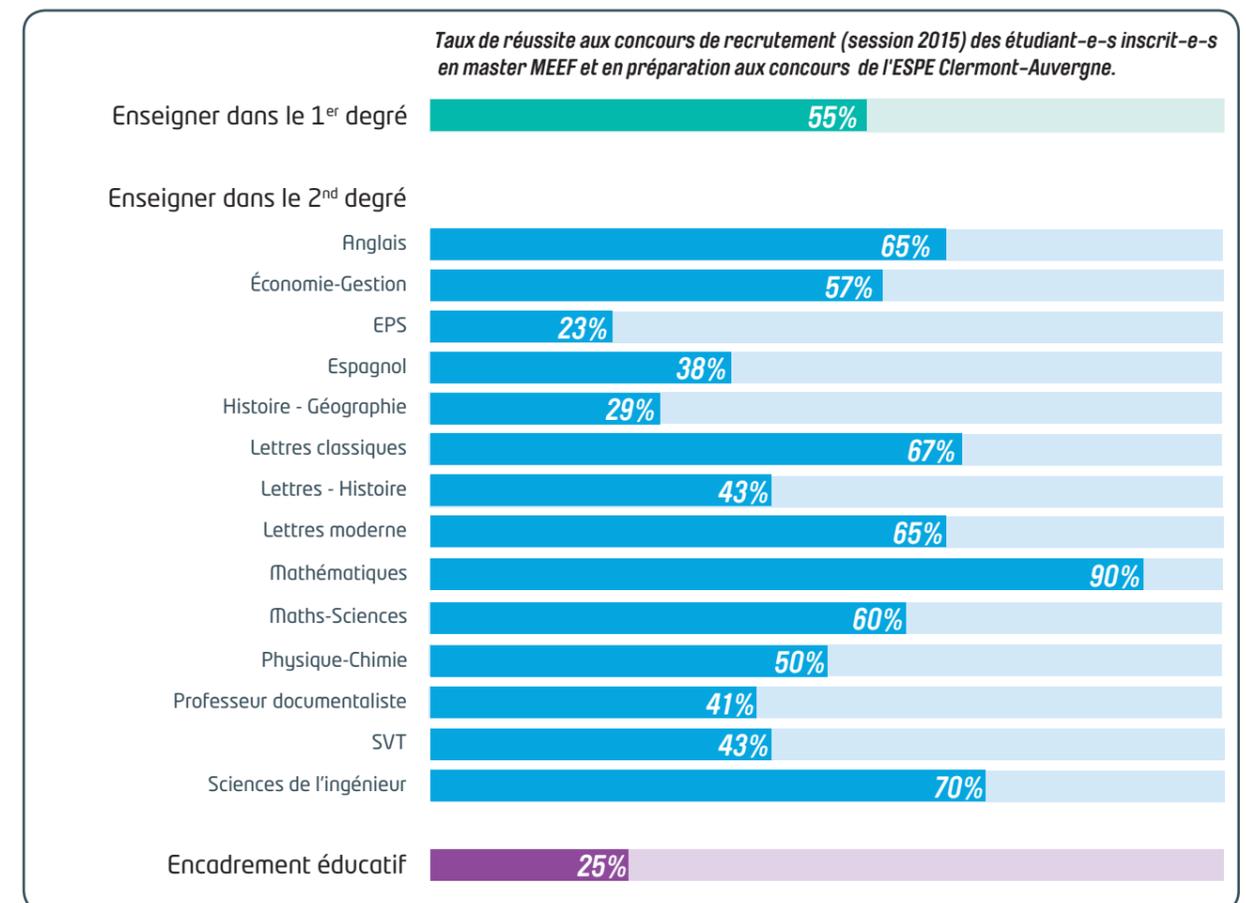
Le master MEEF mention "Enseigner dans le premier degré", pour devenir professeur des écoles est dispensé à Chamalières, Moulins, le Puy-en-Velay et Aurillac (M2 uniquement). Les mentions "Enseigner dans le second degré" et "Encadrement éducatif" sont uniquement à Chamalières. 33 ESPE réparties sur tout le territoire national peuvent vous accueillir en master MEEF (trouvermon-ESPE.fr).

➤ Pourquoi suivre son master MEEF à l'ESPE Clermont-Auvergne ?

La spécificité de l'ESPE Clermont-Auvergne réside dans sa capacité à délivrer une formation de haut niveau à la fois pleinement académique et pleinement professionnelle. L'engagement des équipes de l'école supérieure dans la recherche en éducation d'une part (laboratoire ACTé) et leur enracinement dans l'École et le milieu de la formation d'autre part sont au cœur de la dynamique de formation. L'ESPE Clermont-Auvergne a la certification ISO 9001:2008. À travers cette certification, l'école supérieure affirme sa volonté de s'inscrire au cœur d'une dynamique de progrès et d'amélioration continue, avec pour seul objectif : la qualité du service rendu auprès de ses usagers et partenaires et la qualité de ses formations mises en œuvre dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

➤ Quels sont les taux de réussite aux concours de recrutement du ministère à l'ESPE Clermont-Auvergne ?

Il est très difficile de donner des chiffres précis, en effet l'inscription et la réussite au concours sont distinctes de celles du master MEEF. Les résultats ci-dessous sont à mettre en perspective avec le nombre de postes ouverts au concours, avec les sessions précédentes et avec ceux des autres ESPE. Ces données statistiques sont disponibles sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche : <http://www.education.gouv.fr/>.



QUESTIONS FRÉQUENTES (SUITE)

➤ Que faire si je n'ai pas le concours à l'issue du master 1 MEEF ?

Un parcours de formation adapté vous sera proposé (voir le schéma "Comment s'orientent les lauréat-e-s et non-lauréat-e-s au concours après le master 1 MEEF ?" en page 8).

➤ Je viens de réussir le concours et le master 1 MEEF, que dois-je faire ?

Votre formation se poursuit en master 2 MEEF en tant qu'étudiant-e fonctionnaire stagiaire. Vous êtes rémunéré-e à temps plein pour un mi-temps en responsabilité dans un établissement (affectation par le Rectorat ou le ministère) et à mi-temps en formation à l'ESPE.

➤ Je viens de réussir le concours mais j'ai déjà un master 2, que dois-je faire ?

Un parcours de formation adapté vous sera proposé (voir le schéma "Comment s'orientent les lauréat-e-s au concours après un master 2 (MEEF et hors MEEF) ou dispensé-e-s de master ?" en page 9).

➤ Je viens de réussir le concours est-ce que je peux choisir mon établissement d'affectation ?

Le concours de recrutement du 1^{er} degré est académique, par conséquent vous formulez des vœux pour les départements de l'académie dans laquelle vous avez réussi votre concours. Pour tous les concours de recrutement du 2nd degré, vous formulez également des vœux mais l'affectation est nationale.

➤ Quelle rémunération vais-je percevoir en master 2 MEEF ?

Si vous êtes lauréat-e du concours, vous avez le double statut d'étudiant-e et de fonctionnaire stagiaire. À ce titre vous êtes rémunéré-e à plein temps pour un mi-temps en responsabilité dans un établissement et un mi-temps en formation master MEEF et percevez un salaire mensuel brut d'environ 1615 euros.

INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts à l'ESPE Clermont-Auvergne

Responsable mention 1 master MEEF	resp.meef1erdegre.espe@univ-bpclermont.fr
Responsable mention 2 master MEEF	resp.meef2nddegre.espe@univ-bpclermont.fr
Responsable mention 3 master MEEF	resp.meefcpe.espe@univ-bpclermont.fr
Master MEEF FC	fc.master.espe@univ-bpclermont.fr
Direction des études master MEEF mention 1	de.meef1erdegre.espe@univ-bpclermont.fr
Direction des études master MEEF mention 2	de.meef2nddegre.espe@univ-bpclermont.fr
Direction des études master MEEF mention 3	de.meefcpe.espe@univ-bpclermont.fr
Service scolarité	scolarite.espe@univ-bpclermont.fr

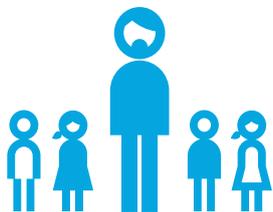
Liens utiles

ESPE Clermont-Auvergne	http://www.espe-auvergne.fr/
Université Blaise Pascal	http://www.univ-bpclermont.fr/
Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand	http://www.ac-clermont.fr/
Site du ministère Éducation nationale	http://www.education.gouv.fr/
Portail ESPE	http://www.espe.education.fr/
Réseau des ESPE	http://www.reseau-espe.fr/
Trouver mon ESPE	http://www.trouver-mon-espe.fr/



Les métiers du professorat et de l'éducation vous attirent ?

Découvrez le master MEEF « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » dispensé au sein des ESPE.



PROFESSEUR-E DES ÉCOLES



PROFESSEUR-E DES COLLÈGES
 ET LYCÉES GÉNÉRAUX, TECHNOLOGIQUES
 ET PROFESSIONNELS



CONSEILLER-ÈRE PRINCIPAL-E
 D'ÉDUCATION

Préinscription à partir du 1^{er} avril 2016
 sur le site de l'ESPE Clermont-Auvergne
www.espe-auvergne.fr